



**Ordre du jour** : téléconférence afin de faire un point de situation sur les dernières actualités.

**Situation sur les effectifs** :

- 55 agents en télétravail
- 42 agents sur site
- 34 agents en confinement
- 6 agents en centre covid
- 9 agents en garde enfants
- 12 agents en maladie
- 2 agents en maternité
- 62 agents en congés

**Actualités** :

**1)** La direction nous informe que la CNAM a mis en place un nombre de connexion VPN plus importants ces derniers jours pouvant monter jusque 40 000/ 50 000...

**2)** Cependant même si le nombre de connexion est en hausse, la direction montre une certaine vigilance, en effet les retours de congés à venir la semaine prochaine pourraient impacter le réseau national.

**3)** La PFS Champagne-Ardenne est toujours en difficulté avec un faible taux de décroché, cependant il y a une aide inter PFS entre les caisses qui est en place afin de pallier aux difficultés.

**4)** Préparation au déconfinement ? La direction nous informe qu'elle est en attente d'un positionnement de la CNAM à ce sujet, qui elle-même est en attente d'un positionnement des pouvoirs publics ...

**5)** Les masques lavables seront distribués prochainement, un avant le 11 mai et les autres après le 11 mai.

6) La direction nous informe qu'un suivi des personnes en contact avec des cas COVID-19 se fera par la suite avec des Médecins, des centres spécialisés et des PFS afin de cibler ces personnes pour endiguer un éventuel retour de cas.

7) Les arrêts dérogatoires prennent fin le 30 Avril comme l'a communiqué le gouvernement, donc les personnes en arrêt pour garde d'enfants et pour vulnérabilité seront prises en chômage partiel à compter du 01 mai.

De ce fait une campagne nationale va être déployée afin de contacter les différents employeurs afin de leur communiquer la marche à suivre.

Pour nos agents seront nous quant à eux soit en télétravail soit en confinement.

#### **Entraide :**

- Notre service DEMAT aide la CPAM de Nancy sur le vidéo codage, en conservant les feuilles de soins de nos assurés, car ces derniers ont énormément de retard.
- Nos agents d'accueil sont en appui pour aider la PFS ETPICA à résorber le stock de mails
- 3 agents d'accueil sont actuellement en aide pour la PFS téléphonique Champagne-Ardenne (ils prennent environ 50/60 appels par jour et travaillent 7 heures par jour), cependant la direction reste vigilante quant aux conditions de travail afin que l'activité se déroule le mieux possible pour les agents, dû à cette aide apportée par nos agent le taux de décroché s'est vu revenir à la hausse ces derniers jours (plus de 60% au lieu des 37% précédemment enregistré). La direction énonce la possibilité de monter jusqu'à 5 agents cet entraide, sachant qu'une personne sera affecter dès la semaine prochaine à cet entraide, et peut être une cinquième à venir.

#### **Accueil physique :**

La direction annonce une anticipation des mesures de protections avec le déconfinement à venir,

La SOPAIC a été contactée afin de nous apporter des solutions de protections, tel que vitre en plexiglass pour les box et ilots.

Un groupe de réflexion va être mis en place avec Tahri Mohammed, Olivier Poncelet, Anne-Sophie Mestriau, et des agents d'accueil déjà en place sur site, et suite à demande des Organisations syndicales seront présentes.

La réunion avec la SOPAIC est prévue normalement jeudi 30 avril, mais cela reste à confirmer par l'entreprise...

### **Informations suite aux retours de la réunion Nationale :**

La direction nous informe qu'il a été décidé d'un assouplissement au niveau du CET (Compte Epargne Temps), le plafond de 60 jours maximum a été revu durant le confinement et celui-ci a donc été porté à 80 jours maximum MAIS seulement durant cette période.

L'indemnité télétravail est portée pour tous à 2.60€/jour travaillé.

La direction nous informe que le temps de travail des télétravailleurs va être revu, en effet étant actuellement porté à 6h quotidien ce dernier va être augmenté à 7h, mais l'amplitude horaire ne change pas vous pouvez vous connecter de 6h à 18h, **la CFTD demandé si l'on pouvait faire 7h en continu**, la direction a répondu qu'elle n'y était pas favorable, donc il faudra très certainement effectuer 4 pointages au lieu de 2. Cependant la direction reste prudente quant à ces modalités car tout dépendre de l'état du réseau suite aux retours de congés qui sont à prévoir.

Une prime aux agents de la fonction publique a été annoncée par le gouvernement, apparemment la CNAM annonce que nous pourrions y avoir droit, mais rien n'est encore avéré ...

La direction nous annonce également que les RTT ont le droit d'être imposé par l'employeur, cependant la direction n'est pas enclin à de tels pratiques dans l'immédiat.

Suite à une décision nationale sur le déplafonnement des Titres restaurants à 95 euros hebdomadaire, la direction va relancer les services afin que les agents puissent percevoir les titres restaurants qui leurs sont dû pour les mois de MARS et AVRIL.

Suite à l'attribution de 20 connexions VPN en plus, les responsables de département pourraient demander si le besoin est réel à certains agents en confinement de passer sur du télétravail.

Et enfin suite à une demande d'une OS, qui voulait que les agents en confinement puissent bénéficier des Titres restaurants, la direction a rejeté tout simplement la demande.

La prime d'intéressement pour cette année est de 928,63€ BRUT, elle sera versée courant mai.